



Association « Pour moins de
décibels sur la commune de
Saint-Jean de Verges (09) »

PÉTITION CITOYENNE

Pour que notre village
retrouve la vie paisible d'un
village ariégeois...

Nous demandons la mise en
place de dispositifs antibruit
sur toute la traversée de
Saint-Jean de Verges
par la RN 20 (2x2 voies)

1 012 signataires



*Nous remercions
la mairie de Saint-Jean de Verges,
les commerçants du village,
les associations locales,
les élus,
nos 170 adhérents
et tous les partenaires
qui se sont mobilisés
pour le succès de cette pétition.*





Association « Pour moins de décibels sur la commune de Saint-Jean de Verges »

Mairie, 3bis rue des écoliers, BP 2 – 09000 St-Jean de Verges. Informations : 05 61 05 35 79

Site Internet : <http://moins2decibels.over-blog.com>

email: moins2decibels@gmail.com

Quotidiennement, jour et nuit,
22 000 véhicules dont 1 300 poids lourds
empruntent la 2x2 voies (RN20) et
traversent Saint-Jean de Verges.

Combien demain avec le projet
d'autoroute E9 Toulouse-Barcelone ?

Pour que notre village retrouve
la vie paisible d'un village ariégeois,

Pour que cessent les nuisances sonores
insupportables subies depuis des années
par les riverains de la 2x2 voies,

Nous demandons **la mise en place
de dispositifs antibruit** sur toute
la traversée de Saint-Jean de Verges
par la RN 20 (2x2 voies).

La pétition citoyenne s'est déroulée à Saint-Jean de Verges et dans ses environs de mars à mai 2010. Le Conseil d'Administration de notre association a examiné l'ensemble des signatures recueillies et en a invalidé 58. Le nombre final retenu est de 1 012 signataires. Les originaux des feuilles de pétition ont été déposés aux archives de la Mairie de Saint-Jean de Verges.

La pétition a été remise, en juin 2010, aux pouvoirs publics et aux élus : Monsieur le Préfet de l'Ariège, Monsieur le Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées, Monsieur le Président du Conseil Général de l'Ariège, Monsieur le sénateur de l'Ariège, Madame la députée de l'Ariège - 1ère circonscription, Monsieur le conseiller général Foix rural, Monsieur le Président de la Communauté de communes Foix Rural, Monsieur le maire de Saint-Jean de Verges.

PÉTITION CITOYENNE

Notre pétition citoyenne réclamant des dispositifs antibruit sur toute la traversée de Saint-Jean de Verges par la RN 20 (2x2 voies) a recueilli plus d'un millier de signatures dans notre village et ses environs.

Signer une pétition est un acte citoyen, hautement responsable, motivé ici par les nuisances sonores et la gêne intolérables subies, générées par la 2x2 voies qui coupe en deux notre village ariégeois de 1 100 habitants, le seul en Ariège dans ce cas.

Déjà, en 2005, une première pétition avait recueilli 135 signatures des riverains de la RN 20 excédés par le bruit. Entre-temps, le trafic de la voie rapide n'a cessé d'augmenter engendrant encore plus de nuisances sonores sur toute sa longueur et touchant davantage d'habitants. Le nombre bien plus élevé de signataires en témoigne.

Nos 170 adhérents et les 1 012 signataires de cette pétition demandent une fois de plus à l'Etat, ayant en charge la gestion de la RN 20, de restaurer la qualité de vie dans notre village en faisant réduire drastiquement le bruit permanent intolérable par toutes solutions adéquates : pose d'écrans antibruit ou de merlons, choix de revêtements peu bruyants, abaissement de la vitesse...

Nous espérons vivement être enfin entendus.



Association loi 1901

« Pour moins de décibels sur la commune de Saint-Jean de Verges »

Siège social : Mairie, 3bis rue des écoliers, BP 2 – 09000 Saint-Jean de Verges

Information : 05 61 05 35 79

Site Internet: <http://moins2decibels.over-blog.com>

email: moins2decibels@gmail.com